L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 72 RUE DU CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 26 AVRIL.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* ne partage pas l'enthousiasme des journaux du Nord à l'endroit de M. Seward, dont M. Adams a fait, dernièrement, un éloge pompeux devant la législature de New-York. Il ne s'accorde pas non plus avec ses confrères des Etats libres sur la valeur de l'oraison de l'ex défenseur des intérêts américains au tribunal de Genève.

M. Adams, dit-il, a certainement réussi à présenter, sous un jour des plus favorables, les actes de celui qui a le plus contribué à susciter la guerre civile, à émanciper les esclaves et à anéantir l'union qu'avait établie la constitution de 1787, mais s'il est vrai que M. Seward appartient à cette catégorie de grands hommes qui ont la force de créer et travaillent à améliorer le sort de leurs semblables, M. Adams aurait dû tenir à nous prouver que les idées et les principes du ministre des affaires étrangères sous M. Lincoln lui donnent droit à la reconnaissance de ses concitoyens, à l'admiration du monde, qui juge de l'arbre par son fruit.

Qu'est-il résulté, que récoltera-t-il, pour les Etats-Unis, ajoute le *Picayune*, de la politique de M. Seward? Il y a doute ans qu'elle triomphe, et où en sommes-nous? On a des raisons de croire que l'ancien ministre lui-même avait des doutes sur la sagesse de ses dogmes, qu'il n'avait pas une foi robuste dans l'efficacité de ses moyens, car il a toujours combattu les mesures de reconstruction imaginées par le congrès. Il eut à subir l'application de ce *higher law* qu'il préconisait avant la lutte; ses amis politiques, devenus ses adversaires acharnés, finirent par le pousser sur la même ligne que le président Johnson qui se vit mettre en accusation. M. Seward se rangea du côté des conservateurs — comme le font d'habitude les fauteurs de révolutions — mais il était trop tard.

Notre confrère termine son article en disant que l'avenir est trop incertain, qu'il est encore trop tôt pour décider à quelle classe d'illustrations appartient M. Seward.

Le *Times*, abandonnant les aventuriers et leurs complices, Kellogg et ses métropolitains, les taxes et autres sujets de ce genre, consacre un long article aux relations commerciales de Chicago et de la Nouvelle-Orléans et à l'établissement de chemins de fer entre ces deux villes: un paragraphe intéressant à la mémoire du baron Von Liebig, un des premiers chimistes du dix-neuvième siècle et, pour ainsi dire, le père de la chimie organique telle qu'elle est comprise de nos jours; deux tiers de colonne à la défense de MM. Phelps, Dodge & Co., de New-York, les plus grands importateurs de métaux et qui, paraît-il, ont eu à se plaindre de la conduite du gouvernement à l'occasion d'une somme de $2000 — une demi colonne à la nouvelle charte de la ville de New York où les choses, s'il faut s'en rapporter aux assertions de notre confrère, ne marchent pas beaucoup mieux qu'ici; un paragraphe aux manufactures qu'il faudrait encourager parmi nous en agissant autrement que nous ne l'avons fait jusqu'à présent.

Le *Republican* félicite les citoyens de New-York de s'être assurés, par leur esprit d'entreprise et leur énergie, des avantages supérieurs même aux ressources naturelles données à ceux qui habitent les bords du magnifique Mississippi et son incomparable vallée. L'Etat empire, dit-il, n'a jamais permis que des différends politiques fissent oublier à ses représentants le soin de réclamer à la caisse fédérale tout l'argent qu'ils pouvaient en tirer au profit de leurs commettants.

L'organe douanier ajoute qu'il n'en est pas de même chez nous par suite de la lutte qui empêche l'union de toutes les citoyens, qui rend impossible une demande unanime de secours pour l'exécution de travaux indispensables — et tandis que New-York, grâce à une entente cordiale, vient de $6,000,000 pour creuser la pièce du Hell Gate — travail dont l'absolue nécessité commerciale n'est pas démontrée — le congrès n'alloue annuellement que $300,000 pour les passes de l'embouchure du Mississippi. Les droits prélevés dans notre port, joints à l'impôt du revenu, doivent, cependant, s'élever, tous les ans, à la somme de $10,000,000.

Le Combat de Colfax.

NOUVEAUX DÉTAILS.

Le *Picayune* publie une correspondance spéciale de Colfax, à laquelle nous empruntons les détails suivants:

COLFAX, paroisse Grant,
Mardi, 23 avril 1873.

Les troupes des Etats-Unis, composées de deux compagnies C et D, du 19e d'infanterie, sous la major Smith, le capitaine Winney et Muse et l'adjudant Tole, sont arrivées ici hier soir à six heures. Elles ont débarqué immédiatement et ont établi leur camp à Colfax, où elles resteront quelque temps. On assure qu'elles n'ont pas d'ordre pour arrêter les blancs, le général Emory leur ayant donné l'ordre de préserver la paix et d'épargner les blancs et les noirs à rentrer chez eux.

Aussitôt que les troupes eurent débarqué, des nègres commençèrent à arriver à Colfax et plusieurs demandèrent que les blancs fussent arrêtés et fusillés, et sur le refus qu'on leur fit opposé ils montrèrent quelque indignation. On leur dit que la paix devait maintenue, et ils furent employés sous la direction des soldats à enterrer les morts tués dans le combat et qui avaient été simplement jetés dans le fossé par les gens de Dekline.

Colfax est un village d'une douzaine de cabanes avec un grand magasin. La maison de cour qui a été brûlée était un bâtiment carrée en briques, de 50 à 60 pieds.

Il paraît que les nègres s'étaient assemblés à l'instigation de Ward, Register, Flowers et Brantley, au nombre d'environ 500, et que, marchant sur la maison de cour, ils en avaient brisé les portes et avaient pris possession des archives. Ceci se passait le 26 mars, et ils sont restés en possession jusqu'au dimanche de Pâques, 13 avril.

Le 1er avril, un meeting de blancs et de nègres conservateurs allait être tenu pour protester contre les outrages commis par Register et ses associés, mais il fut dispersé par les bandes nègres, et des coups de feu furent tirés sur les blancs, dont deux-ci se trouvaient le shérif Nash, qui avait été commissionné par Kellogg (voir le *Republicans* du 27 mars) et qui fut poursuivi jusqu'à 8 milles du bois.

Après cela, se trouvant hors d'état de préserver la paix, il convoqua également comme *posse comitatus* environ 125 personnes, dont quelques-unes de couleur, pour supprimer l'émeute. Le dimanche de Pâques le shérif et son *posse* se rendirent à Colfax et demandèrent aux émeutiers de se disperser, ce qui ils refusèrent, et le combat s'engagea. La *posse*, conduit par le shérif, avait capturé une à une toutes les défenses extérieures et avait acculé les ennemis dans la maison de cour, quand ils hissèrent un drapeau parlementaire. M. James Hadnot et d'autres s'avancèrent immédiatement pour arrêter l'effusion du sang, mais ils furent impitoyablement fusillés par les nègres et tombèrent baignés dans leur sang.

Cet acte diabolique de perfidie était dirigé spécialement contre la vie du citoyen le plus éminent et le plus respecté du parti. C'était une atrocité commise à dessein, semblable à l'assassinat du Général Canby par les Modocs. Il exagère les blancs jusqu'à la furie et ils résolurent de tirer vengeance de cette odieuse trahison en faisant un mémorable exemple des marauds. Le *posse*, conduit par le shérif, ouvrit le feu sur la bâtisse, à laquelle les nègres qui l'occupaient venaient de mettre le feu. Environ cent dix furent tués.

Avec le *posse* du shérif se trouvait une centaine d'hommes de couleur, conservateurs, qui avaient été chassés de leurs résidences par les émeutiers. Ils avaient à leur tête Elias Montgomery, de Montgomery, paroisse de Grant, et George Cary de Colfax: voici le témoignage de ce dernier qui est propriétaire du lieu de Colfax:

"Le soir d'avant le combat, les gens de couleur vinrent et prirent mon aspect et deux chalands; dans la matinée je les redemandai et ils insistèrent pour que je me joignisse à eux, mais je refusai. Ils voulaient mes bateaux pour traverser et brûler les maisons des blancs de ce côté et tout le long de la rivière, *s'ils avaient été vainqueurs dans le combat*. Quand je refusai de leur livrer, ils tirèrent sur moi plusieurs fois pendant que je traversais la rivière, et ils menacent même maintenant de me tuer si je retourne à Colfax."

Immédiatement après la difficulté, le shérif Nash réunit ses hommes, congédia ceux de leurs services et les renvoya chez eux. Les prisonniers, au nombre d'une vingtaine, furent relâchés; l'on n'en a pas plusieurs.

Il y avait au moins 350 nègres engagés dans le combat; 81 ont été tués; 63 ont été enterrés sur place; 18 ont été tués dans les bois et les autres sont morts de leurs blessures. Deux blancs seulement, MM. Hadnot et Parish, ont été tués comme on l'a raconté. Ils étaient tous deux très respectés, et leur mort dans l'accomplissement de leur devoir est très regrettée.

Le shérif Nash était dûment commissionné par Kellogg et avait été élu par la liste de fusion. Il a été sauvagement mis en vente par ses ennemis politiques, pour *perpétrer l'émeute*.

Les meneurs nègres, Register et Ward, s'étaient échappés avant le combat et ils sont maintenant maudits par les deux partis, particulièrement par les noirs, comme des patrons et des lâches. Register, qui avait été à la Nlle-Orléans, fait revenir avec De Blyse et, dimanche soir, dit-on, s'engagea dans notre bande en émeutier, dans un but politique. Il avait préalablement fait partir sa famille et enlevé ses effets. Les incendiaires arrêtés par les citoyens ont avoué que Register les avait dirigés à mettre le feu, afin d'avoir un prétexte pour faire arrêter les blancs comme Ku-Klux.

C'est là un exemple des outrages commis par les républicains et les nègres, qui dans les parties reculées de l'ouest, comme Colfax de ces habitants, ils devaient aller à Alexandrie pour tuer les blancs pour garder pour eux les femmes et les filles blanches.

Voulant avoir la version de l'opposition, votre correspondant a questionné un nègre qui avait été avec les émeutiers.

Ce nègre, Henry Carter, a déclaré que les noirs se proposaient de tuer tous les blancs et de garder la ville pour eux: "Vous voyez, Ward et Register Rogister nous ont d'abord appelés pour garder la maison de cour. Puis, ils sont partis, et après leur départ quelques hommes ont dit: "restons unis et tuons tous les blancs, alors nous aurons le pays pour nous." Nous avons consenti et une motion a été faite de se débarrasser d'abord de ce — Jim Hadnot. Nous avons dit "all right" et, pendant le combat, nous avons hissé un drapeau blanc, pensant qu'il sortirait des rangs, ce qu'il a fait et il a été tué. Les gars ont alors fui et les blancs ont commencé à tirer. Je ne suis glissé sous la maison et me suis échappé."

MÉMOIRES SECRETS

DU

NAPOLEON III.

Un de mes amis est arrivé hier de Londres porteur d'un gros paquet de papiers. Il y a dedans des lettres autographes, des manuscrits, les épreuves de plusieurs brochures,— épreuves ratarées, et dont la marge est couverte de notes à la main. Ce volumineux dossier est tout simplement l'ensemble des travaux auxquels s'est livré Napoléon III depuis son arrivée à Chislehurst jusqu'à sa mort.

Admis à la faveur de lire à loisir les pièces de ce dossier, j'ai pensé que les lecteurs du *Figaro* ne manqueraient pas d'en extraire quelques passages curieux. Je m'empresse de ajouter la modeste réserve. L'auditeur des manuscrits, M. le comte de la Chapelle, un fervent bonapartiste, pense qu'il s'établissait que l'empereur a été victime de l'incapacité et de la duplicité de ses conseillers, il sert la cause impériale. Ce ne sera certes pas l'avis de tout le monde. Je ne nie pas que les amis de Napoléon III,—de l'homme,—ne trouvent du grand soulagement à le voir se défendre lui-même de certaines accusations. Mais en reconnaîtra facilement que le souverain ne se dégage qu'en critiquant amèrement le système. C'est ce qui me met fort à l'aise pour me livrer à mes emprunts forcés.

Les nouveaux noms de rues.

La première pièce du dossier est une brochure intitulée: LES PRÉCURSEURS, par un *ancien diplomate*. Cet ouvrage parut quelque temps après la commune, et ne fit pas beaucoup de bruit. On ignorait son origine. Une note de M. de la Chapelle déclare qu'il émane de l'empereur, et j'en trouve la preuve dans ce très curieux détail. L'ancien diplomate avait écrit ceci:

"Dans les grandes comme dans les petites choses, les hommes du 4 Septembre ont ignoré tous les vrais principes: on peut en voir un exemple dans ce fait, d'avoir remplacé le nom de la rue du *Dix Décembre* par celui du *Quatre Septembre*; car la première désignation rappelait l'exercice régulier, légitime, du suffrage universel; l'élection de Louis-Napoléon à la présidence de la République, malgré l'opposition du gouvernement d'alors, fut l'acte le plus libre de la souveraineté nationale, tandis que le 4 Septembre rappelle la violation la plus flagrante de la légalité et de la justice."

En regard, se trouve la note autographe de Napoléon III que voici, destinée à compléter ce passage, et qui va paraître,—grâce au vote récent du conseil municipal de Paris,—d'une très piquante actualité:

"L'empereur a laissé aux monuments historiques, comme à Versailles, par exemple, les armes et les emblèmes de la maison de Bourbon. Les places publiques ont conservé les statues de Louis XIV et de Henri IV. Les noms des rues rappelant les règnes précédents n'ont pas été changés.

"Bien plus, il existait un pont suspendu, en fer, dans la Cité à Paris, qui se nommait pont Louis-Philippe. L'empire l'a remplacé par un superbe pont en pierre.— Il était juste de lui donner un nouveau nom. Eh bien! l'Empereur a voulu que ce nouveau pont conservât le nom de pont Louis-Philippe."

Je ne fais pas d'autre emprunt à la brochure: *Les Précurseurs*. Je dirai seulement que c'est un réquisitoire en règle contre les hommes du 4 Septembre, et que notamment M. Jules Favre y est accusé par Napoléon III d'avoir fait disparaître des papiers du ministère des affaires étrangères.

Comme cela va être agréable à M. Jules Favre, que personne n'en croire jamais pu croire capable d'un pareil acte. Le pauvre homme!

Erreurs sur la guerre.

Deuxième pièce du dossier.—M. le comte de la Chapelle a publié, il y a deux ans environ, un récit de la guerre qui était imprimé avant que l'auteur ait connu l'ex-souverain. La preuve en est dans les annotations que Napoléon III a accumulées en marge et que j'ai sous les yeux. J'en vais détacher quelques unes.

En voici d'abord une des plus étranges. On a reproché à l'empereur d'avoir eu une suite trop nombreuse. M. de la Chapelle ne lui donnait qu'un aide-de-camp, le général Wanbert de Genlis, et, depuis, un aide, Napoléon III ajoute les noms suivants:

"Prince de la Moskowa, généraux Castelnau, Reille, Pajol, Béville, Favé."

Dans son récit, M. de la Chapelle avait écrit:

"Quelques généraux s'étaient fait suivre par toute leur famille; d'autres se faisaient remarquer par le luxe et l'importance de leurs équipages. Leurs noms et les grades qu'ils occupaient dans l'armée du Rhin étaient écrits en lettres tellement gigantesques que leurs bagages qui cette réclame aurait pu exciter l'envie du directeur de théâtre le plus hasardeux en pareille matière."

L'empereur écrit en marge:

"Cela n'est point exact."

M. le comte de la Chapelle est assurément plus qu'un de l'avis de l'empereur. Mais tous ceux qui ont fait la campagne savent que l'inexactitude est tout entière dans l'imagination du souverain.

Beaucoup plus loin, l'historien racontait que l'empereur avait réuni à Metz un conseil de guerre pour désigner un général en chef de l'armée du Rhin, qui lui succédât dans le commandement. La nomination du général Bazaine aurait été décidée dans ce conseil.

L'empereur proteste en marge:

"L'empereur le décida sans en parler à personne. Il n'y a donc pas eu de conseil de guerre."

C'est peut-être la cause de tous nos malheurs. On voit que Napoléon III en assume la responsabilité. Toutefois, il conteste que le général de Failly eût pu secourir le maréchal de Mac-Mahon à Froeschwiller, et que d'autres généraux eussent pu également secourir le général Frossard à Forbach. En passant l'empereur donne, au bas d'une page, à M. de la Chapelle, cette petite leçon de pyrotechnie élémentaire.

"En général, il faut mettre partout obus au lieu de *bombes*. Les bombes ne se tirent que dans des mortiers."

J'ai hâte d'arriver à Sedan. Là, les annotations de Napoléon III ont une importance réelle. Voici d'abord ce que l'on pourra appeler: le cas du général Ducrot. M. de la Chapelle avait écrit ceci:

"Le général Ducrot et le général de Wimpffen lui même étaient complétement opposés à toute espèce de capitulation."

L'empereur écrit en marge:

"Cela est faux. Le général Ducrot fut un des premiers à déclarer que toute résistance était impossible."

Plus loin, Napoléon III, dont la manœuvre huneurs est évidente, charge les marges d'observations. Ce n'est pas intéressant,—qui a envoyé l'ordre au général Wimpffen de prendre le commandement. Il blâme les officiers d'avoir manqué à la discipline en protestant contre la capitulation. Quand l'historien cite un trait héroïque, Napoléon III écrit non! Quand il dit que le gouverneur de Montmédy déclare aux Prussiens qu'il se ferait sauter plutôt que de capituler, l'empereur écrit ironiquement en marge:

"Ce qui ne l'empêcha pas de se rendre."

Je serais fort étonné, si la vue de ces annotations excitait dans l'armée la moindre sympathie pour Napoléon III.

M. Thiers jugé par Napoléon III.

Il y a dans le dossier que je parcours, non-seulement des pièces écrites, mais aussi des pièces parlées. M. de la Chapelle a sténographié, en quelque sorte, certains entretiens qu'il a eus avec l'empereur. Pour le cas où le récit de ces entretiens trouverait quelques incrédules, il est nécessaire que l'on sache à quoi s'en tenir sur le degré de confiance que mérite le narrateur. Or, voici ce que Napoléon III a écrit de lui à M. Rouher.

"Mon cher M. Rouher, je vous écris pour vous faire faire la connaissance de M. de la Chapelle, littérateur distingué, qui a publié un récit très bien fait de la campagne 1870 et qui m'a donné des preuves de dévouement dont je suis fort touché. Recevez la nouvelle assurance de ma sincère amitié.

"NAPOLÉON."

M. de la Chapelle ainsi posé, voici les paroles qu'il met dans la bouche de Napoléon III, en janvier 1872:

"Après les désastres qui ont frappé la France, il est indispensable qu'elle ait un chef pour la diriger, pour l'organiser. M. Thiers est peut-être le seul homme qui, par suite de la révolution et des événements, se soit trouvé indépendant de tous les partis; il s'était fait une position exceptionnelle; en un mot, IL EST DEVENU L'HOMME DE LA SITUATION. Aussi, dès le début, n'ai-je trouvé en place toute marquée dans les conseils de la nation, et l'Assemblée nationale n'a pas tardé à lui conférer les attributions d'un souverain.

"Mais, en vertu de ce nouveau pacte, il est évident que dans la pensée des députés, le titre et les fonctions de président de la République lui furent donnés pour éviter le principe constitutionnel et pour faire entrer indépendant des ministères responsables qui se trouveraient seuls en jeu lorsque des débats contradictoires s'élèveraient sur des questions de principe.

"Il pourrait y avoir un changement de ministres, mais il resterait une tête pour gouverner, un bras pour diriger jusqu'au moment où Thiers aurait sonné d'en appeler à la nation. Voilà pourquoi l'Assemblée a été logique en nommant un chef qui puisse parer aux dangers du provisoire, malheureusement pourquoi M. Thiers est contraint de ne pas vouloir se maintenir dans les bornes du rôle qu'il a accepté."

Jamais conseiller intime, jamais ami véritable de M. Thiers n'a tenu un autre langage. Ces paroles contiennent une critique, elles renferment aussi une déclaration importante: l'empereur déchu reconnaît que M. Thiers est l'homme de la situation. Tout est là.

Les troupes militaires de la France.

Ainsi qu'on l'avait dit, la brochure publiée il y a quelques mois sous le titre de: *Forces militaires de la France*, bien que signée par M. de la Chapelle, émané entièrement de la main de l'empereur. Voici entre autres une lettre autographe indiquant une correction à faire aux épreuves:

"Mon cher monsieur de la Chapelle.

"Je vous prie de faire à la page 95 la correction suivante, que j'ai omise:

"L'empereur comprit que, dans de pareilles conditions, le passage du Rhin devenait impossible, *et obéissant pour ainsi dire à l'impulsion* de l'armée *et de la nation*, il se décida, etc.

"Croyez à tous mes sentiments.

Une autre lettre montre que Napoléon III ne négligeait même pas les moindres détails de l'impression de son œuvre. La voici:

"Il faut que les titres qui représentent les mêmes catégories aient les mêmes caractères. Ainsi *artillerie* (page 13) doit être du même caractère que *train des equipages* (page 16.) De même *chevaux et mulets* (page 56) doivent être plus petit comme *situation* (page 57.)."

Ceci posé, M. de la Chapelle publie de nouveau la brochure, sous le nom de son auteur véritable. Mais ce n'est plus seulement ce qui a paru sous le titre de: *les Forces militaires de la France*, c'est aussi un récit complet de la campagne de 1870, de Sarrebruck à Sédan.

L'empereur avait tenu à ne livrer au public que le manuscrit que l'on connaît. "Dans l'avenir, vous publierez le tout, et mon pauvre ouvrage verra ainsi le jour en son entier" avait-il dit. Le moment est venu plus tôt qu'il ne le supposait.

Or, le premier chapitre de la partie nouvelle a une conclusion terrible.

Le 6 juillet, le maréchal Lebœuf annonçait à l'empereur qu'il pouvait disposer d'un effectif de 688,000 combattants.

En examinant bien ce beau chiffre, on le réduisait à 400,000 hommes prêts à entrer en campagne.

Le tableau de classement des corps, donné au moment de la mise en mouvement, ne donne plus que 385,005 hommes.

Enfin, au bout de trois semaines, quand l'armée est à la frontière, on s'aperçoit qu'elle n'est en réalité que 230,000 hommes.

En trois semaines, c'est-à-dire, entre le moment où la France prit une attitude belliqueuse et le moment où fut tiré le premier coup de fusil, on apprenait que l'armée française n'avait que le tiers de la force qu'on lui supposait.

On apprenait que l'armée allemande, que l'on croyait n'être que de 300,000 hommes, en comptait 900,000, c'est-à-dire trois fois plus.

L'empereur avoue l'amère déception qu'il éprouva, au bout de ces trois semaines. Il explique les causes de cette déception et révèle en même temps des particularités ignorées. Je recommande, dans l'extrait qui suit, le passage relatif aux mitrailleuses:

"Cette différence inconcevable entre le nombre des soldats présents sous les drapeaux et ceux qui devaient s'y trouver est l'exemple le plus frappant et le plus déplorable du vice de notre organisation militaire. Pour le comprendre, il faut savoir que malgré les dispositions arrêtées par le maréchal Niel (de 1868), le service de la réserve obligeait d'aller trouver les dépôts, pour être, de là, renvoyés dans les régiments, mirent un temps infini à rejoindre leurs corps.

"D'un autre côté, le Corps législatif ayant toujours insisté auprès du ministère de la guerre pour qu'on accordât des permissions de manœuvres aux hommes de la réserve, beaucoup, n'étant plus célibataires, parvinrent à se faire exempter par les généraux commandant les départements, quoique cette exemption fût en opposition formelle avec les ordres du ministre.

"Malgré l'ordre plusieurs fois donné par l'empereur de distribuer aux troupes d'une manière permanente les objets et ustensiles de campement, cette mesure n'avait pas reçu son exécution. Les voitures de régiment qui devaient, pendant la paix, être réparties en plusieurs magasins sur des points choisis à proximité de la frontière, étaient encore, en 1870, entassées pour la plupart à Vernon et à Satory.

"Les corps d'infanterie n'avaient point, dans l'état de paix, reçu le nombre de fusils-mitrailleurs dont ils devaient, en cas de guerre, en leur en avait donné 2,000 pour l'effectif maximum de paix; on eut dû leur en distribuer de 4 à 5,000. Ils n'avaient point non plus en magasin les approvisionnements en munitions calculés pour le pied de guerre, à 90 cartouches par homme dans le rang. Il en devait résulter des retards considérables avant que les corps eussent reçu des magasins centraux et des directions d'artillerie les objets de campement, les fusils et les mauitions qui leur étaient indispensables.

"Il est encore bien des erreurs commises.

"Une des plus graves fut de ne pas avoir fait exercer les contingents antérieurs à l'année 1869 avec les nouveaux fusils; car les hommes qui faisaient partie de la réserve, et qui ne connaissaient que l'ancien armement, étaient étrangers au fusil dont chargeant par la culasse, et quand ils arrivèrent à leur corps, en 1870, il fallut refaire leur éducation militaire.

"Le service des mitrailleuses ou canons à balles laisse aussi beaucoup à désirer. La connaissance de ces nouvelles bouches à feu avait été tenue secrète; seulement, le maréchal Lebœuf, ayant été nommé ministre de l'empereur, avait fait venir à Meudon, en 1869, le nombre de capitaines d'artillerie nécessaires pour commander les batteries de canons à balles, afin qu'ils se missent au courant du tir et du service de ces pièces.

"Par une inadvertance coupable des bureaux de l'artillerie, au ministère, quand la guerre éclata, au lieu de mettre à la tête des batteries de mitrailleuses les officiers initiés à leur pratique, on préféra en désigner d'autres, plutôt que d'intervertir le tour des officiers à marcher.

"Il n'en suivit, que beaucoup grient de ces mitrailleuses un emploi peu judicieux. Trompés par le nom, ils crurent qu'on devait s'en servir à une petite distance, comme des canons tirant à mitraille, tandis qu'au contraire leur tir n'est efficace qu'au delà de 1,800 mètres.

"Par les différentes causes qu'on vient d'énumérer, le passage du pied de la paix au pied de guerre fut beaucoup plus long qu'on ne s'y était attendu, et ce fut la raison principale de nos revers."

De ce passage du livre, je rapproche cette lettre, que M. de la Chapelle publie en autographe, trouquée comme je l'indique:

Camden-Palace
Chislehurst.
le 15.

"Mon cher monsieur de la Chapelle. Quoique le document mis le 1er .....soit très important pour ma propre responsabilité, je préfère le retrancher, car cela sonne trop clairement .....

..... Je vous prie donc de le retrancher.

"Je vous demande pardon de toute la peine que je vous donne, et croyez à tous mes sentiments affectueux.

"NAPOLÉON."

Au lecteur de deviner ce que l'éditeur des œuvres posthumes de Napoléon III a cru ne pas devoir dire.

Demain, je ferai une courte analyse de la seconde partie de cet ouvrage, et je dirai comment j'ai eu ce dossier entre les mains.

Figaro, Alfred d'Aunay.

(*A continuer.*)

$5000 EN OR.—Cinquante cents peuvent gagner $5000 en or le 30 avril courant, au grand tirage de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane. Bureau central, pour la vente des billets, 107 rue du Canal aux magasins de Grover & Baker.

— Une histoire de carême:

Le bon curé d'une petite paroisse avait envoyé du Trésport à faire quatre lieues à pied pour aller faire sa provision annuelle de poisson salé qui l'aide à traverser sans trop d'encombre cette longue période d'abstinence.

Le bon curé a pour domestique le fils de son sacristain, un grand diable qui a toujours faim.

Au bout de quinze jours à peine, il n'y avait pas de poisson sur la table.

— Pourquoi n'as-tu pas servi le poisson? demanda le digne homme.

— Monsieur, répond le domestique, vous avez mangé votre part et moi la mienne.

— La tienne! Tu a donc mangé trois fois autant que moi?

— Je crois que oui.

Le brave curé était sur le point de s'emporter, le rouge lui montait au visage, mais se maîtrisant bien vite il se contenta de lui dire:

— Ah! mon Dieu! comme tu as dû avoir soif!

— Deux plumitifs, brouillés avec Noël et Chapsal, s'envoient des témoins à la suite d'articles bourrés de solécismes.

L'un des adversaires, celui qui a le choix des armes, dit à ceux qu'il a chargés de défendre son honneur:

— Pour que le combat soit équitable, choisissez une arme qui nous soit inconnue à tous deux.

Après mûre réflexion, l'un des témoins s'écrie:

— Si nous choisissions le français!

—MM. Vacherot et Pernolet sont excommuniés, non sans quelque solennité, par les journaux radicaux pour avoir recommandé la candidature de M. de Rémusat. On leur signale, comme autre crime, qu'ils ne doivent pas s'étonner à dîner ré-cliens.

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CAMPBELL ..... Directeur.
GRAND OPÉRA ITALIEN — MARDI, 29 avril, représentation extraordinaire.
LES JUMEAUX DE LADELLAC—LE MARIAGE DU MARQUIS—L'HOMME N'EST PAS PARFAIT.
Dimanche, 27—LA BELLE GABRIELLE.
26 avril—2t

Académie de Musique.

La direction annonce aux citoyens de la Nouvelle-Orléans qu'elle a engagé, pour quelques représentations,
Les Troupes Comiques du Théâtre Bouffes, qui jouent, tour à tour, deux pièces différentes chaque soirée.
La première représentation aura lieu
RUFFINE, soir, 26 AVRIL.
La troupe jouera, avec celle de W. R. Corrigan, le grande pièce comique intitulée Cupidon et Psyché, et le vaudeville intitulé: MADAME ET MADEMOISELLE DE FAUBLEU MARSAN. 26-2t

Le Grand Musée d'Anatomie,

Aux Nos 60 de rue St-Charles,
EST ouvert tous les jours, pour les amateurs de savoir, etc., vient d'être publié un catalogue aux jeunes gens. Ce Pavillon traite de tout, le tout à un prix à la portée de tous. Prospectus et Catalogue envoyés franco. Ne s'adresser à la rue St-Charles, Nlle-Orléans. Nlle—1an

JARDIN DE MAGNOLIA,

La plus agréable place d'amusement d'été, CHAQUE JOUR OUVERTE.
DIMANCHE GRATIS—CONCERT ET BAL.
Restaurant et Cabaret des mieux assortis.
6 avril—1an RICHARD ROMANN.

GRAND BAL PARÉ

DONNÉ PAR LA
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,
A LA SALLE DE L'OPÉRA,
LE SAMEDI, 17 MAI 1873.

Le produit de ce bal devant être affecté à la caisse de Bienfaisance.

La direction du bal décrète souscrire à notre colonie française les rédactices suivantes:

Tout le monde sait que la Société Française a fondé une maison de bienfaisance destinée à payer aux Français nouveaux arrivés, les redevances sont trop limitées, le droit d'admission dans ces maisons, et à les nourrir jusqu'à ce jour de leur sous secours. C'est dans cette vue que le produit du bal sera versé.

Nous tenchons à l'épidémie de l'année et la fièvre jaune, lor-qu'elle doit exister parmi nous, fait son apparition. Dans tous les cas, les malades approché ou non désignants seront le plus en danger, et ceux qui ont une des maladies qui régnent lui 1456. Nous désirons que les malades Français récemment arrivés qui sont dans le besoin, la triste saison de l'ete, en cas de maladie, à l'hôpital de Charité, en leur donnant les soyons et vivres dans notre Société et de ne faire soigner dans notre Asile.

Nous demandons que l'on nous aide à mettre en ressource de notre cause de bienfaisance en état de suffire à toutes les demandes d'admission, et nous espérons que les compatriotes, qui ne peuvent manquer d'apprécier les mérites de notre entreprise, ne nous refuseront pas leur concours.

—Directeurs—

J. Girod, F. Tolagne, C. Fauconnet, Ch. T. Durazon, Dr Fabre, A. Dupas, E. Beuvier, J. L. Révol, Dr Wolfendale, E. Dasty, J. Schweitzer, A. Dupas, Dr. Escouhas, E. Mesquère, J. Lebianc, Dr. Lacombe, E. Tenfried, E. Rénaud, J. Edm. Mérill, M. Lafayet, J. Pujol, B. Fournier, J. T. D Lafevre, L. Girod, A. Lafayet, C. Bernard, A. Bernhihan, T. Gollah, E. Marchand, M. Lion, H. Espartes, A. Donnan, H. Espartes, Jph Sayle, C. Houbre, J. Chambery, A. Barbier, J. Bégnaule, E. P. Dubarry, E. Dubarry, J. M. Sahuqué, E. Odinot, J. Fernand, E. Lafayette, S. Charles, J. Bégnaule, C. Barde, L. Philippe, J. Tudesquest, J. Lavalette, J. Larrieu, H. Abadie, M. Majean, F. Bagur.

Prix du billet ..... $10.

Les demandes d'invitation pour danser doivent être adressées à la Directeur, en donnant les noms et résidences.

Les membres du Directeurs seront lieu tous les lundis jusqu'au 1er mai, désignés cette date, le 1er mai, à 8 heures du soir, à l'Asile de la société Française, à 7 heures du soir.

Par ordre du Président des Directeurs.
A. SABIER, Secrétaire.
17 avril—1m

AVIS.

TAXES ET LICENCES.

Je me charge du paiement des LICENCES de ville et de taxes, et de tout ce qui en dépend.

Aussi, du paiement des TAXES d'Etat, en vertu de la loi vient d'accompagné, et les TAXES de Ville de 1872, et de 1873 et 1874 ont été accordé par la ville.

Je me charge aussi du règlement des taxes arrérées de Ville et d'Etat.

R. NAUTRE.
18 av—6t No. 76, rue Bienville.

Taxes de Ville de 1873.

DÉPARTEMENT DES FINANCES.
Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, 17 avril 1873.

Le temps pour le paiement des taxes de ville, à 5 pour cent d'escompte, a été fixé jusqu'à présent. Le temps pour le paiement des taxes de ville, sans escompte, est prolongé jusqu'au 25 du courant, inclusivement.

LOUIS SCHNEIDER,
17 avril—6t Administrateur des Finances.

City Taxes of 1873.

DEPARTMENT OF FINANCE.
CITY HALL,
New-Orleans, April 17, 1873.

THE period in which City taxes can be paid at four per cent discount has been extended to the 25th inst, inclusive.

LOUIS SCHNEIDER,
april 18—9 Adm'r of Finance.

Taxes.

NOUS sollicitons des ordres pour le règlement des taxes de ville de l'année courante et des taxes arriérées. Nous avons maintenant le rôle de ville, que nous vendrons de nombreux gré des acheteurs.

J. L. & E. H. LEVY, Courtiers,
4 av—1m Au No. 126 de la rue Gravier.

Avis aux Dames.

JULES DELAUNAY,

236.....Rue du Canal,.....236
(Cote Dauphine.)

INVITE les dames et le public à venir visiter son grand assortiment de CHEVEUX, de ses Perruques.

Les dames seront surprises de la qualité de la marchandise et de son bon marché. 16marsp—1m

AVIS AUX EXPEDITEURS.

AUCUN RETARD QUELCONQUE A CAUSE DES GLACES ET DES BASSES EAUX.

Arrivée à tous les Points de l'Ouest via Cairo.

Communiquant pour tous les points, aux bureaux du

Chemin de Fer Central de l'Illinois,
No. 26 de la rue Carondelet.
JAMES T. TUCKER,
11 Mar—3m Agent Général.

Avis.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour, dans cette ville, sous la raison GEO. MOSIERON & CO., a été dissoute d'un commun accord, et toutes réclamations qu'elle a données sont formellement révoquées.

Les soussignés continuent les affaires dans cette ville, au coin des rues Canal et Bourbon, sous la raison MCGIBBON, ALLYN & DUBOIS.

GEO. MCGIBBON, | Nouvelle-
ALLYN & ALLYN, | Orléans.
THEO. DUBOIS, à New York.
Nouvelle-Orléans, 16 avril 1873. 11 av—1m

Avis au Public.

UNE MACHINE (Sander Gin) récemment importée, tous les trois jours, à la fabrique du Hamier, tels que: dorsonnant, égrenant, nettoyant, mêlant, etc., sera exposée par C. Dick Dunlap, et constructeur de Foire des FAIS GROUNDS. Les personnes que cela trouvent intéressant sont invitées à assister au fonctionnement de la Machine. 15 av—1m

APPAREIL PERFECTIONNE

—DU—

GAZ BARBARIN,

A des prix et fonctionnant avec succès à la Nouvelle-Orléans, au Mississippi et en Louisiane.

Fabrique en salle d'essai au No. 14 de Triangle Building et au No. 24 de la rue Carondelet (ancienne Nouvelle Levée,) entre les rues Delord et Calliope, Nouvelle-Orléans.

F. ROBERTS, Surintendant.
9av—1m Lock Box 761 du bureau de la Poste.

FORSTALL & DELAVIGNE.

OCTAVE FORSTALL.—ALFRED DELAVIGNE.
Au No 64 de la rue des Magasins,
Nouvelle-Orléans.

MARCHANDS de Chaux, Ciment, Plâtre de Paris, Briques, Tuiles, Tuyaux de cheminées, Engrais, Peintures, Huiles, Brosses, Fournitures de navires, etc.

Sous-agents du Blood Fertilizer Manufacturing Company de San Dolhenda.

Les soussignés ont formé aujourd'hui, une société, sous la raison FORSTALL & DELAVIGNE. Ils continuent les affaires de la société dissoute, les affaires d'OCTAVE FORSTALL qui s'occupera, dès maintenant, du règlement des affaires de l'ancienne maison.

OCTAVE FORSTALL,
Nlle-Orléans, 1er avril 1873. ALFRED DELAVIGNE.
dev—1m

DENTISTES.

Grande amélioration dans l'Art du Dentiste.

Un résultat de DENTS de la meilleure sorte, moins en intérieure sur une nouvelle base pour $25.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 1, rue Hospitale, Bienvenue